



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40
Fax : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 76/10

Objet

Conventionnement avec le
Conseil Régional sur la LGV

Secrétaire de séance

Jean HUBERT

Rapporteur

Monsieur Lionel GATINAULT

Conseil Communautaire
24 juin 2010
Tavaux – 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 68
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 81
Date de la convocation : 14 juin 2010
Date de publication : 12 juillet 2010

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : S. Boissard, JL. Bouchard, D. Bernardin, T. Gauthray-Guyenet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, B. Chevaux, E. Tavernier, P. Vuitton, L. Goron-Chaniet, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, P. Bussière, G. Fumey, P. Daubigny, D. Michaud suppléé par G. Laurent, G. Michaud suppléé par H. Millot, P. Blanchet suppléé par B. Robe, JF. Louvrier, P. Monnet suppléé par J. Boissons, A. Albertini, J. Chevriaux suppléé par MR Guibelin, M. Giniès, C. Gras suppléé par F. Sion, D. Barbagelata, F. Barthoulot, M. Borneck, C. Bourgeois-République, , G. Card, C. Chalon, MA Chalumeaux, C. Quillet, C. Creuze, JB Gagnoux, A. Hamdaoui, R. Manière, P. Nasom, C. Parent, M. Perrin, J. Petit, D. Sciquot-Berodier, JC Wambst, H. Prat, D. Chataignier, F. Macard, , B. Javourez, L. Bougaud, M. Huguenet, J. Thurel, M. Gauthier, P. Jacquot suppléé par J. Verdelet, A. Alonzo, , B. Bonnard-Ongenaed, F. Perchat, G. Maréchal, J. Hubert, JC Lambert, C. François, B. Monamy, M. Perron, G. Coutrot suppléé par E. Bourgeois, JM. Daubigny, A. Jordan, D. Rauch, M. Hoffmann, JF Dumont, R. Belalia, F. David, P. Bouvret-Maire, P. Genestier, C. Arnoud

Délégués absents ayant donné procuration : G. Fernoux-Coutenet à J. Hubert, JM. Diètre à JC. Lambert, R. Curly à JF. Dumont, J. Lombard à L. Bougaud, M. Richard à G. Maréchal, J. Drouhain à D. Rauch, P. Guibelin à D. Barbagelata, D. Clerc à G. Fumey, J. Rosat à P. Genestier, N. Abdelli à D. Sicquot-Bérodier, D. Chevalier à B. Chevaux, S. Laroche à G. Card, C. Petiot à A. Alonzo

Délégués absents non suppléés et non représentés: C. Di Caro, G. Barbier, JP. Fichère, K. Mezerai, A. Courderot, G. Ginet, D. Ecarnot, P. Sautrey, M. Louvrier, M. Rigoulet, I. Nouvellon, T. Mader, J. Thurel, P. Epinat

La région Franche-Comté et les collectivités franc-comtoises travaillent ensemble pour faire de l'arrivée de la ligne à grande vitesse Branche Est une réelle chance pour le territoire.

Dans ce contexte, les collectivités ont souhaité être assistées d'experts et/ou de bureaux d'études sur deux thématiques particulières :

- Le schéma de desserte : analyse et expertise des propositions de dessertes, d'horaires et contraintes techniques pour la définition d'un schéma de desserte. Analyse plus spécifique des propositions de tarifications. Le bureau d'étude SYSTRA a été a été retenu. Le travail fourni permettra de développer un argumentaire pour les négociations avec la SNCF. **Maîtrise d'ouvrage :** Région – Financement 76 902.80€ réparti à parts égales entre les 9 partenaires soit un **coût global de 8 544.75 €** pour la Communauté d'Agglomération.
- La communication : Le 11 septembre 2009, la conférence régionale des exécutifs décidait de lancer un plan de communication commun à l'ensemble des collectivités franc-comtoises

pour préparer l'arrivée de la LGV Rhin-Rhône. Un marché a depuis été passé avec la société ANATOMIE, d'un montant de 50 000 € TTC.

Maîtrise d'ouvrage : Région – Financement : 5 555.60 euros par collectivité pour 2010. Une tranche conditionnelle, liée à l'accompagnement de la stratégie de communication, pourrait être demandée en 2011 et 2012 pour un montant de 3 333,33 € TTC annuel.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite aujourd'hui répondre favorablement à cette demande pour montrer sa volonté de voir aboutir la réalisation de la branche Est. L'agglomération s'inscrit ainsi dans un projet régional d'envergure pour le développement et l'attractivité du territoire.

Le Conseil de Communauté, après avoir délibéré, moins 4 contre et 4 abstentions :

- DECIDE de la participation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à ces deux études (desserte et communication) autour de l'arrivée de la LGV
- AUTORISE le président à signer la convention relative au financement de l'étude « Desserte » ci-annexée et à participer au financement de l'étude sur la communication dans les conditions citées ci-dessus.
- PREVOIT l'inscription de cette participation au budget supplémentaire 2010.

Fait à Dole,
Le 24 juin 2010,
Le Président,